**APPEL A COTISATION ANNee 2025**

Cher membre adhérent,

Nous avons le plaisir de vous compter parmi les membres de notre association.

Les montants de la cotisation pour 2025 ont été modifiés au cours de notre dernière Assemblée Générale.

Vous êtes producteur, le montant de la cotisation est de 75 Euros **par centrale**.

Vous êtes membre associé le montant est de 100 Euros. (fournisseurs, prestataire de service,…)

Le règlement peut être fait par virement bancaire (à privilégier svp) :

Le règlement par virement bancaire :

IBAN : FR76 1690 6000 2987 0450 0506 026

BIC : AGRIFRPP869

Ou par chèque à l’ordre de l’UPEA à envoyer à l’adresse en pied de page

Avec tous nos remerciements,

Bien cordialement. Le bureau

………………………………………………………………………………………………………………………….

Coupon d’identification pour le paiement de la cotisation à adresser par courrier ou par mail

Identité de la société adhérente : ……………………………………………………

**🛈 Année de renouvellement d’autorisation\* :………………**.

Représenté(e) par : ……………………………………………………………. Tél :……………………………

Nom de la centrale : ……………………………………………………………………………………………….

Dept :…… Commune :…………………………………………Cours d’eau : …………………………………

Adresse courrier :…………………………………………………………………………………………………...

J’ai acquitté ma cotisation par virement bancaire effectué le / /

Mail :………………………………………………

Questions diverses :

*\*hors fondés en titre / en vue de préparer nos RDV avec les DDT et préfets*